

R.P.I DE CARREPUIS

**Compte rendu de la réunion du conseil d'école du 6 novembre 2020,
qui s'est tenue à la salle communale de Champien à 17h45,
sous la présidence de Mme BAUDHUIN**

Au regard des contraintes sanitaires, il a été demandé de limiter le nombre de personnes présentes : 1 seul représentant par commune soit le maire soit le délégué et 1 seul représentant de parents d'élèves soit le titulaire soit le suppléant à défaut.

Présents :

- les maires : Mme Levert (Verpillières), Messieurs GUERLE (Champien), Keller (Carrépuis), LEFEVRE (Rethonvillers)

- la déléguée de communes : Mme Delaine

- les délégués de parents d'élèves : Mesdames GRESSIER , PADIEU, PINET et Monsieur BEAUVOIS

- les enseignant(e)s : Mesdames BAUDHUIN, BRAHIMI, BROCHU, Messieurs ANTIOCHUS et CALAS.

Excusé :

- Mr PREDINAS Inspecteur de l'Education nationale

Mme Baudhuin ouvre la séance à 17h50.

A l'ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école et fusion des conseils d'école.

L'assemblée vote à l'unanimité la fusion des conseils d'école en un seul nommé conseil d'école du RPI.

2. Lecture du compte rendu de la précédente réunion

Il est à noter une légère modification des effectifs : arrivée de deux nouveaux élèves à l'école de Champien et celle de Roiglise.
L'effectif actuel est de 88 élèves.

3. Les effectifs prévisionnels à la rentrée 2021 :

CHAMPIEN	PS 8 MS 12
ROIGLISE	GS 10 CE2 10
VERPILLIERES	CP 8
RETHONVILLERS	CE1 11
CARREPUIS	CM1 12 CM2 13

Soit 84 élèves

Mr Calas précise qu'il n'a pas eu tous les retours des Mairies pour les nouveaux arrivants.

4. Les transports scolaires

Mme Baudhuin fait remarquer que le car est souvent en retard le matin. Il est à noter que l'un des chauffeurs finit son circuit précédent avec du retard et donc ne peut arriver sur le nôtre à l'heure.

Il sera également demandé aux chauffeurs de respecter leurs circuits et les arrêts réglementaires : problèmes de sécurité et d'assurance.

5. PPMS

Rappel des risques et des conduites à tenir en cas d'accident majeur. La fiche "Information des familles" sera transmise aux parents. Les nouveaux PPMS seront transmis aux mairies et à l'IEN. Deux exercices ont été réalisés :

- "Incendie" et "attentat-intrusion"

Les exercices se sont bien déroulés. L'entraînement à ces exercices se fait sous forme de jeux pour les plus petits. Il faut le travailler régulièrement pour que les enfants réagissent rapidement au signal et aux consignes.

6. Règlement intérieur

Mme Baudhuin procède à la lecture du règlement intérieur :

- l'APC « Activité pédagogique complémentaire » concernera cette année

la maîtrise de la langue française et aussi des mathématiques.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux parents avec la Charte de Laïcité et le document COVID, par mails, avec un retour écrit de la réception des documents et d'un émargement.

7. Modalités de vote pour les élections de représentants de parents d'élèves

Désormais, le vote aura lieu exclusivement par correspondance, après consultation du conseil d'école.

Cette année, le vote par correspondance a été privilégié au regard des contraintes sanitaires.

8. Projets de l'année

Vu la situation actuelle, les enseignants ne se prononcent pas.

La piscine est maintenue. Mme Brahimi et Mr Antiochus ont profité de 5 séances de piscine au lieu de 6 avec leurs élèves, avant le confinement.

Mme Baudhuin et Mme Brochu doivent se rendre à la piscine à partir de janvier en respectant des contraintes sanitaires bien spécifiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

La secrétaire de séance

Mme Brochu

La présidente de séance

Mme Baudhuin